

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Rubriques principales :

Missions du poste :

- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfant (0 à 3 ans).
- Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants (jeux, exercices, ateliers...).
- Participer aux tâches courantes de l'établissement (entretien, préparation des repas, organisation...).
- Participer avec l'équipe au projet de l'établissement.

Activités et tâches principales du poste :

Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfant :

(Sous la responsabilité de l'éducatrice de jeunes enfants ou de la puéricultrice)

- Accueillir les enfants et mettre en œuvre les conditions nécessaires à leur bien-être.
- Identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs des enfants.
- Réaliser les soins courants d'hygiène des enfants et surveiller leur état général.
- Assurer une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants, de prévenir les accidents et gérer les conflits.
- Aider les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, etc...).
- Respecter et faire respecter l'ordre de l'espace et du temps.

• ***Prévoir, organiser et animer des activités adaptées :***

(Sous la responsabilité de l'éducatrice de jeunes enfants ou de la puéricultrice)

- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression en lien avec les projets pédagogiques de l'établissement.
- Participer avec l'éducatrice et l'auxiliaire de puériculture aux choix des jeux et de jouets.
- Aider les enfants à s'insérer dans la vie sociale, à apprendre à vivre ensemble et à se respecter.
- Accompagner l'enfant au moment du sommeil.
- Participer à l'aménagement des espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs.

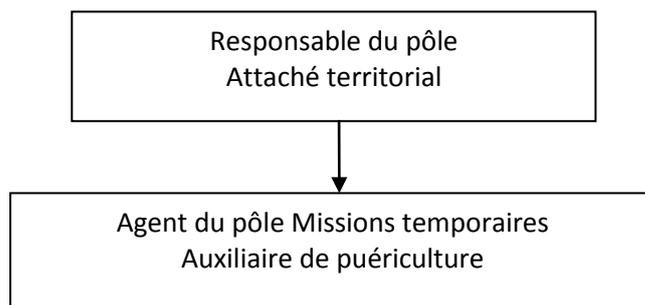
• ***Participer aux tâches courantes de l'établissement :***

- Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel :
 - Mettre en œuvre les consignes de sécurité et d'hygiène.
 - Assurer l'hygiène, l'entretien des espaces de vie et la désinfection du matériel.
 - Suivre le stock des produits d'entretien.
- Participer à la préparation et à la prise de repas des enfants.
- Ouvrir et fermer l'établissement en fonction du planning.

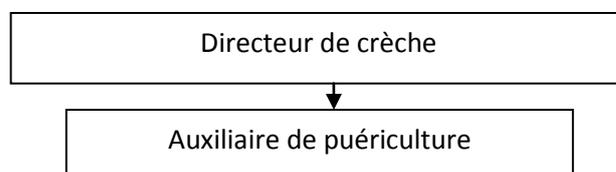
• ***Participer en équipe au projet de l'établissement :***

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de l'établissement.
- Participer aux réunions de service et ajuster son action en fonction des objectifs retenus.
- Collaborer à la rédaction de documents (rapports, notes de synthèse...)
- Rencontrer les parents et répondre aux demandes sur le développement et l'éducation.

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :



• ***En interne :***

Relations quotidiennes avec les différents membres de l'équipe (Agent d'entretien, Directrice, Auxiliaire de puériculture, Educateur de jeunes enfants...).

Relations avec les services de la petite enfance et le personnel des autres crèches intercommunales.

Relations ponctuelles avec les autres services de la collectivité (services techniques...).

• ***En externe :***

Contacts permanent avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents.

Relations ponctuelles avec les personnels intervenants régulièrement dans la structure (psychologue, psychomotriciens, médecins, etc...).

Relations avec d'autres collectivités et partenaires sociaux.

Exigences requises :

• ***Compétences techniques :***

Connaître l'environnement de la collectivité.

Techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant et d'alimentation du nourrisson.

Techniques relatives à la préparation des repas et des collations (règles de base en diététique).

Mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène.

Techniques d'animation des activités éducatives et de loisirs du jeune enfant.

Savoir repérer les comportements d'alerte et les signes de mal être.

Savoir réagir avec pertinence à des situations d'urgence.

Avoir des notions de maladies infantiles.

Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits.

Connaître les bonnes postures et les règles de port des enfants.

• ***Compétences relationnelles :***

Esprit d'équipe.

Etre discret (soumis au secret professionnel et au devoir de réserve).

Avoir le sens de l'accueil.
Qualités d'écoute et de psychologie.
Dynamisme et sens de l'organisation.
Etre patient, disponible et calme.
Sens du service public.

• **Qualifications requises :**

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
Permis B

Cadre statutaire :

Catégorie : C

Filière : Médico-sociale

Cadre d'emplois : Auxiliaire de puériculture

Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :

Lave-linge
Serpillère (seau ou charriot)
Produits d'entretien
Pharmacie
Matériel de puériculture et de jeu adaptés aux normes en vigueur et à l'âge des enfants
Véhicule de service en fonction du nombre de kilomètres parcourus.
Remboursements des frais de déplacement et de restauration.
Assurance auto-collaborateur.

Rubriques complémentaires :

Conditions et contraintes d'exercice :

- Le temps de travail peut être incomplet.
- Déplacements quotidiens en voiture.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.
- Exposition au bruit et au stress.
- Pénibilité liée aux postures de travail.
- Présentation soignée et tenue correcte.
- Horaires réguliers mais possibilité de changement d'horaires en fonctions des nécessités du service.
- Devoir de confidentialité.
- Manipulation de produits chimiques.
- Pénibilité liée à l'exposition au bruit et aux postures.
- Manipulation manuelle d'enfants.
- Risque biologique.
- Position accroupie ou agenouillée.
- Travail en hauteur sur escabeau.
- Manipulation manuelle ou non de matériels.
- Situations de contact avec les enfants et leurs parents.
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Sens du service public.

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.